

**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE SCIONZIER**

**REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTÉ N°AMV2025_030**

Objet : Arrêté de circulation et permission de stationnement

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par l'entreprise SOGETREL Rhône Alpes en date du 5 février 2025.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant les travaux de déroulage et raccordement de réseaux télécom dans des chambres et poteaux pour le déploiement de la fibre optique,
Avenue du Mont-Blanc et place du Foron.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : En raison de ces travaux, la circulation sera en demi-chaussée par alternat manuel du **Lundi 17 février 2025 au Lundi 3 Mars 2025 entre 9h00 et 16h00 (pas d'intervention le week-end)**.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.

ARTICLE 3 : L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale, au Pôle Routes Arrondissement de Bonneville et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

Pour extrait conforme au
registre des arrêtés
Scionzier, le
Le Maire,

A Scionzier, le 05/02/2025

